



C'est un kit qui contient les composantes suivantes:

DURAL 452 LV PART A

DURAL 452 LV 2:1 PART B



# Fiches de Données de Sécurité

## 1. Identification

**Identificateur du produit:** DURAL 452 LV PART A  
**Code de produit:** 002DL 03

### Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

**Utilisation recommandée:** Produit d'étanchéité

**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Donnée inconnue.

### Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.  
2835 Grand-Allee  
Saint Hubert QC J4T 2R4  
CA

### Personne à contacter:

**Téléphone:**

**Numéro de téléphone d'urgence:**

Département d'EH&S

(450)465-2233

1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

## 2. Identification des dangers

### Classification du Danger

#### Risques pour la Santé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau	Catégorie 2
Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 2B
Allergène cutané	Catégorie 1
Mutagénéicité de la Cellule Germinale	Catégorie 2

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, cutanée	73.09 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	27.06 %

### Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 2
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	Catégorie 2

#### Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	0 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	0 %



## Éléments d'Étiquetage

### Symbole de Danger:



**Mot Indicateur:** Attention

**Mention de Danger:** Cause une irritation cutanée et oculaire.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Conseil de Prudence

**Prévention:** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/ vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/ du visage. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Retirer les vêtements contaminés. Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Recueillir le produit répandu.

**Entreposage:** Garder sous clef.

**Élimination:** Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, internationale.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients



## Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin	25068-38-6	50 - <100%
o-Cresyl glycidyl ether	2210-79-9	25 - <50%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins requis

<b>Inhalation:</b>	Sortir au grand air.
<b>Contact Cutané:</b>	Consulter un médecin. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
<b>Protection personnelle pour les secouristes:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

<b>Symptômes:</b>	Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration.
<b>Dangers:</b>	Données non disponibles.

### Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

<b>Traitement:</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
--------------------	--

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Risques d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

### Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées:</b>	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:</b>	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.



### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

<b>Procédures de lutte contre l'incendie:</b>	Données non disponibles.
<b>Équipement de protection spécial pour les pompiers:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.
<b>Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:</b>	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
<b>Mesures de Précautions Environnementales:</b>	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

### Manutention

<b>Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.
<b>Conseils de manipulation:</b>	Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
<b>Mesures de prévention des contacts:</b>	Données non disponibles.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

### Entreposage



**Conditions de stockage sûres:** Garder sous clef.

**Matériau d'emballage sûr:** Données non disponibles.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de Contrôle

#### Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

#### Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux:** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

#### Protection de la Peau

##### Protection des Mains:

Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

##### Protection Respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

##### Mesures d'hygiène:

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

**État physique:**

Liquide

**Forme:**

Liquide

**Couleur:**

Incolore

**Odeur:**

Suave

**Seuil de perception de l'odeur:**

Données non disponibles.

**pH:**

Données non disponibles.



<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	Données non disponibles.
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C > 200 °F (Setaflash coupelle fermée)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur:</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
<b>Densité relative:</b>	1.14
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Données non disponibles.
<b>Stabilité Chimique:</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Éviter toute chaleur ou contamination.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Données non disponibles.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact Cutané:</b>	Peut être nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.



**Contact avec les yeux:** Provoque une irritation des yeux

**Ingestion:** Peut être nocif en cas d'ingestion.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Données non disponibles.

**Contact Cutané:** Données non disponibles.

**Contact avec les yeux:** Données non disponibles.

**Ingestion:** Données non disponibles.

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

###### Orale

**Produit:** ETAmél: 2,169.98 mg/kg

###### Cutané

**Produit:** ETAmél: 2,200.02 mg/kg

###### Inhalation

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

###### Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin  
CL 50: > 20 mg/l  
CL 50: > 5 mg/l

o-Cresyl glycidyl ether CL 50 (Rat): 6,090 mg/m<sup>3</sup>

##### Toxicité à Dose Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

##### Corrosion et/ou Irritation de la Peau

**Produit:** Données non disponibles.

###### Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin  
in vivo (Lapin): Modérément irritant , 24 h

o-Cresyl glycidyl ether in vivo (Lapin): non irritant , 7 d

##### Lésion/Irritation Grave Des Yeux

**Produit:** Données non disponibles.

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucun composant cancérigène identifié

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Aucun composant cancérigène identifié

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053):**

Aucun composant cancérigène identifié

**Mutagenécité de la Cellule Germinale****In vitro****Produit:** Données non disponibles.**In vivo****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration****Produit:** Données non disponibles.**Autres Effets:**

Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:**

**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

o-Cresyl glycidyl ether CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 7.5 mg/l

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé

o-Cresyl glycidyl ether CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 3.3 mg/l Résultat expérimental, étude clé

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin 82 % (28 d) Déte té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

o-Cresyl glycidyl ether 11 - 17 % (28 d) Déte té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Log K<sub>ow</sub>: 2.64 - 3.78 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé



**Mobilité dans le Sol:** Données non disponibles.

**Autres Effets Nocifs:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination:** Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.

### 14. Informations relatives au transport

**TDG:**

Non réglementé

**CFR / DOT:**

Non réglementé

**IMDG:**

Non réglementé

**Further Information:**

La description de l'expédition ci-dessus peut être différente en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connaissance.

### 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis**

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé  
Risque différé (chronique) pour la santé  
Corrosion cutanée ou irritation cutanée  
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux  
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée  
Mutagénéicité de la Cellule Germinale

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Non réglementé.

**É.U. EPA Loi sur le Droit à l'Information de la Communauté et des Plans d'Urgence (EPCRA) SARA Titre III Section 313 Agents Chimiques Toxiques (40 CFR 372.65) - Notice Requise du Fournisseur**

**Identité Chimique**                      **% en poids**

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Réglementation des États****États-Unis - Proposition 65 de la Californie****ATTENTION**

Domages Reproductifs - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)

**Règlements internationaux****Protocole de Montréal**

Sans objet

**Convention de Stockholm**

Sans objet

**Convention de Rotterdam**

Sans objet

**Protocole de Kyoto**

Sans objet

**VOC:** Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvant exonéré, est de:



19 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et  
le solvant exonéré) : 0 g/l

COV - Méthode 310 : 0.00 %

**Inventaires:**

Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
AU AIICL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de



l'Inventaire.

ONT INV: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

INSQ: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

TCSI: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

CH NS: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

TH ECINL: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

VN INVL: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

## 16. Autres informations

**Date de la Révision:** 08/15/2024

**Version n°:** 4.0

**Autres Informations:** Données non disponibles.

**Avis de non-responsabilité:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.



# Fiches de Données de Sécurité

## 1. Identification

**Identificateur du produit:** DURAL 452 LV 2:1 PART B  
**Code de produit:** 002DL 03

### Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

**Utilisation recommandée:** Curatif

**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Donnée inconnue.

### Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.  
2835 Grand-Allee  
Saint Hubert QC J4T 2R4  
CA

### Personne à contacter:

**Téléphone:**

**Numéro de téléphone d'urgence:**

Département d'EH&S

(450)465-2233

1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

## 2. Identification des dangers

### Classification du Danger

#### Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Inhalation – vapeurs)	Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation – poussières et brouillards)	Catégorie 4
Corrosion et/ou Irritation de la Peau	Catégorie 1B
Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 1
Allergène cutané	Catégorie 1
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	47.27 %
Toxicité aiguë, cutanée	30.32 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	93.5 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	93.5 %

### Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 1
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	Catégorie 2

**Toxicité inconnue - Environnement**

Dangers aigus pour le milieu aquatique	32.3 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	32.3 %

**Éléments d'Étiquetage****Symbole de Danger:****Mot Indicateur:**

Danger

**Mention de Danger:**

Nocif par inhalation.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Très toxique pour les organismes aquatiques  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Conseil de Prudence****Prévention:**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/ vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/ du visage. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Intervention:**

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer/enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Recueillir le produit répandu.



**Entreposage:** Garder sous clef.

**Élimination:** Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, internationale.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
1,3-Cyclohexanedimethanamine	2579-20-6	10 - <25%
Poly(oxypropylene) diamine	9046-10-0	10 - <20%
Bisphenol A	80-05-7	5 - <10%
2-Methyl-1,5-pentanediamine	15520-10-2	5 - <10%
4-Nonylphenol	84852-15-3	3 - <5%
4-tert-Butylphenol	98-54-4	2.5 - <5%
Benzyl alcohol	100-51-6	1 - <5%
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin	25068-38-6	2.5 - <5%
m-Xylenediamine	1477-55-0	1 - <3%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins requis

**Inhalation:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène.

**Contact Cutané:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.

**Ingestion:** Rincer la bouche. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.

**Protection personnelle pour les secouristes:** Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

<b>Symptômes:</b>	Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmolement.
<b>Dangers:</b>	Données non disponibles.

**Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

<b>Traitement:</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
--------------------	--

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Risques d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

**Moyen d'extinction approprié:** Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

**Méthodes d'extinction inappropriées:** En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Données non disponibles.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

**Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:** En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

**Mesures de Précautions Environnementales:** Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.



## 7. Manutention et stockage

### Manutention

**Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

**Conseils de manipulation:**

Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Mesures de prévention des contacts:**

Données non disponibles.

**Mesures d'hygiène:**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

### Entreposage

**Conditions de stockage sûres:** Garder sous clef.

**Matériau d'emballage sûr:** Données non disponibles.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de Contrôle

#### Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
m-Xylenediamine	Ceiling	0.018 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (01 2022)

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.



Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
m-Xylenediamine	CEILING	0.1 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (07 2007)
m-Xylenediamine	CEV	0.1 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (01 2020)
m-Xylenediamine	CEILING	0.1 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (03 2020)
Stoddard solvent (Mineral Spirits)	STEL	580 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (07 2007)
	TWA	290 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (07 2007)
Stoddard solvent (Mineral Spirits)	TWA	100 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Stoddard solvent (Mineral Spirits)	TWA	100 ppm 525 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

### Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux:** Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

### Protection de la Peau

#### Protection des Mains:

Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

#### Protection Respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.



**Mesures d'hygiène:** Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Ambre
<b>Odeur:</b>	Légère, piquante
<b>Seuil de perception de l'odeur:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	Données non disponibles.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	Données non disponibles.
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C > 200 °F (Setaflash coupelle fermée)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur:</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
<b>Densité relative:</b>	1.02
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Pratiquement insoluble
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Données non disponibles.



<b>Stabilité Chimique:</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Éviter toute chaleur ou contamination.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Éviter tout contact avec des acides.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact Cutané:</b>	Peut être nocif par contact cutané. Entraîne des brûlures sévères à la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion:</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact Cutané:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Données non disponibles.
<b>Ingestion:</b>	Données non disponibles.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)

<b>Orale</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 2,297.52 mg/kg
<b>Cutané</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 2,819.72 mg/kg
<b>Inhalation</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 17.98 mg/l ETAmél : 2.45 mg/l

<b>Toxicité à Dose Répétée</b>	
<b>Produit:</b>	Données non disponibles.

**Corrosion et/ou Irritation de la Peau****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

1,3-Cyclohexanediméthamine	in vivo (Lapin): Corrosif , 1 h
Poly(oxypropylène) diamine	in vivo (Lapin): Corrosif , 48 - 72 h
4-Nonylphénol	in vivo (Lapin): Irritant , 1 - 8 d
4-tert-Butylphénol	in vivo (Lapin): Non classé , 7 - 10 d
Benzyl alcool	in vivo (Lapin): Légèrement irritant.
Bisphénol A Polyglycidyl Ether Résine	in vivo (Lapin): Modérément irritant , 24 h
m-Xylènediamine	in vivo (Souris): Corrosif , 4 h

**Lésion/Irritation Grave Des Yeux****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Poly(oxypropylène) diamine	Lapin, 24 h: Corrosive
2-Méthyl-1,5-pentanediamine	Lapin, 24 - 72 h: Catégorie 1
4-Nonylphénol	Lapin, 24 - 72 h: Corrosive
4-tert-Butylphénol	Lapin, 24 - 72 h: Catégorie 1

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucun composant cancérogène identifié

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Aucun composant cancérogène identifié

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053):**

Aucun composant cancérigène identifié

**Mutagenécité de la Cellule Germinale****In vitro****Produit:** Données non disponibles.**In vivo****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration****Produit:** Données non disponibles.**Autres Effets:**

Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**1,3-Cyclohexanedimethanamine  
CL 50 (Leuciscus idus, 96 h): 130 mg/lBisphenol A  
CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 4.6 mg/l Résultat expérimental, étude clé  
CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 4.7 mg/l2-Methyl-1,5-pentanediamine  
CL 50 (Leuciscus idus melanotus, 48 h): 130 mg/l4-Nonylphenol  
CE 50 (Pimephales promelas, 96 h): 96 µg/l



4-tert-Butylphenol	CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 4.71 - 5.62 mg/l Mortalité
Benzyl alcohol	CL 50 (Lepomis macrochirus; Menidia beryllina, 96 h): 15 mg/l
m-Xylenediamine	CL 50 (Leuciscus idus, 96 h): 75 mg/l

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

1,3-Cyclohexanedimethanamine	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 33.1 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Poly(oxypropylene) diamine	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 80 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Bisphenol A	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 10.2 mg/l Résultat expérimental Résultat expérimental, étude clé CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 10.2 mg/l Résultat expérimental, étude clé
4-Nonylphenol	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 84.4 µg/l Résultat expérimental, étude clé
4-tert-Butylphenol	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 4.8 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Benzyl alcohol	CL 50 (Daphnie, 48 h): 260.415 mg/l QSAR, étude clé
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé
m-Xylenediamine	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 15.2 mg/l Résultat expérimental, étude clé

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson**

**Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A	DSENO (Pimephales promelas): 640 µg/l Résultat expérimental Résultat expérimental, étude clé NOEL (Pimephales promelas): 16 µg/l Résultat expérimental
4-Nonylphenol	NOEL (Lepomis macrochirus): 0.059 mg/l Résultat expérimental
4-tert-Butylphenol	NOEL (Pimephales promelas): 10 µg/l Résultat expérimental
Benzyl alcohol	NOEL (Poisson): 48.897 mg/l QSAR

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

Benzyl alcohol	CE 50 (Daphnia magna): 66 mg/l Résultat expérimental Résultat expérimental, étude clé
----------------	---

**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

1,3-Cyclohexanedimethanamine	29 % (28 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
Bisphenol A	89 % (28 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé 74.7 - 81.4 % (28 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
2-Methyl-1,5-pentanediamine	46 % (17 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
4-Nonylphenol	48.2 % (35 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
4-tert-Butylphenol	60 % (28 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
Benzyl alcohol	92 - 96 % (14 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin	82 % (28 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
m-Xylenediamine	49 % (28 d) Déte�té dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A	Cyprinus carpio, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 5.1 - 13.3 Sédiment aquatique Résultat expérimental, étude clé
4-tert-Butylphenol	Cyprinus carpio, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 44 - 48 Sédiment aquatique Résultat expérimental, étude clé

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A	Log Kow: 3.32 Log Kow: 3.32
Benzyl alcohol	Log Kow: 1.10



Bisphenol A Polyglycidyl  
Ether Resin

Log Kow: 2.64 - 3.78 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé

**Mobilité dans le Sol:** Données non disponibles.

**Autres Effets Nocifs:** Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination:** Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.

### 14. Informations relatives au transport

**TDG:**

UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (1,3-Cyclohexanedimethanamine, Polyoxypropylene Diamine), 8, PG II

**CFR / DOT:**

UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (1,3-Cyclohexanedimethanamine, Polyoxypropylene Diamine), 8, PG II

**IMDG:**

UN1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (1,3-Cyclohexanedimethanamine, Polyoxypropylene Diamine), 8, PG II

**Further Information:**

La description de l'expédition ci-dessus peut être différente en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connaissance.

### 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis**

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

**Identité Chimique**

4-Nonylphenol

**Quantité à déclarer**

Concentration minimale: TSCA 5(a)(2)% Avis d'Exportation Unique seulement.

**É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::****Identité Chimique****Quantité à déclarer****Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé  
Risque différé (chronique) pour la santé  
Toxicité aiguë (toute voie ou exposition)  
Corrosion cutanée ou irritation cutanée  
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux  
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée  
Toxicité pour la reproduction

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Non réglementé.

**É.U. EPA Loi sur le Droit à l'Information de la Communauté et des Plans d'Urgence (EPCRA) SARA Titre III Section 313 Agents Chimiques Toxiques (40 CFR 372.65) - Notice Requise du Fournisseur****Identité Chimique****% en poids**

Bisphenol A	1.0%
4-Nonylphenol	1.0%

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Réglementation des États****États-Unis - Proposition 65 de la Californie****ATTENTION**Cancer et Dommages Reproductifs - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)**Règlements internationaux****Protocole de Montréal**

Sans objet

**Convention de Stockholm**

Sans objet



**Convention de Rotterdam**

Sans objet

**Protocole de Kyoto**

Sans objet

**VOC:** Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvant exonéré, est de:

19 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 56 g/l

COV - Méthode 310 : 5.44 %

**Inventaires:**

Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.



Inventaire de TSCA américain:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
INSQ:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
ONT INV:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
TCSI:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
AU AIICL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
CH NS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
TH ECINL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
VN INVL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

## 16. Autres informations

<b>Date de la Révision:</b>	08/15/2024
<b>Version n°:</b>	4.0
<b>Autres Informations:</b>	Données non disponibles.



**Avis de non-responsabilité:**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.